



BULLETIN MUNICIPAL n°49

EDITO

Les lois de Décentralisation du 2 mars 1982 et du 28 mars 2003 visaient à favoriser l'émergence d'une démocratie de proximité.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les discussions engagées sur les Réformes des Politiques Publiques proposent de créer l'élu de proximité idéal appelé conseiller territorial qui siégerait à la fois au Conseil Général et au Conseil régional.

Quel bel exemple de démocratie de proximité...

Alors qu'un Conseiller Général est au plus proche des élus de son canton, des associations, des personnes, des projets communaux, celui-ci devrait également être au fait des affaires régionales, capable de maîtriser des dossiers de plus en plus nombreux, disponible pour siéger à de multiples assemblées, conseils...

Ne cherchons plus, les lois sur les Réformes des Politiques Publiques vont créer un(e) super homme (femme)...de moins en moins proche de nos préoccupations.

Deuxième bel exemple de démocratie de proximité, la volonté de créer des communes nouvelles, des métropoles car il est évident, là encore, que plus on éloignera le pouvoir de décision, plus on sera à l'écoute du citoyen...

Et que nous propose-t-on en échange ?

La suppression de la Taxe Professionnelle mais pas du bouclier fiscal, le transfert de la part des impôts perçue par le Conseil Général au profit des communes. Encore un bel exemple de solidarité. Quel sera le devenir de nos petites communes qui jusqu'alors bénéficiaient de l'aide du Conseil Général dans le cadre de ses compétences optionnelles ? Les communes les plus peuplées, les plus riches pourront continuer à s'engrossir, les petites communes à dépérir, Jean de la Fontaine en tirerait une belle fable...

Dernier bel exemple d'incongruité, le Gouvernement vient de décréter le gel sur 3 ans des aides de l'Etat aux collectivités mais dans le même temps nous presse à participer au plan de relance en investissant toujours plus.

Les ressources deviennent chaque jour davantage peau de chagrin. En votant le budget 2010, le Conseil Municipal entend pourtant relever le défi d'une commune moderne, efficace et solidaire. Nous avons voulu maintenir une grande rigueur dans la maîtrise des coûts de fonctionnement et poursuivre nos investissements. Nous avons également engagé cette année l'étude d'un nouveau Plan d'Aménagement de Bourg et décider de réviser le Plan Local d'Urbanisme.

Plus que jamais, nous nous attachons à dynamiser la démocratie citoyenne. C'est dans cet esprit que nous vous inviterons, dans les mois à venir échanger et confronter nos idées quant au devenir de notre commune.

La politique, c'est vouloir, c'est tenir, et c'est prévoir. C'est là tout le sens de notre action à votre service.

Pascal BERTHELOT

LA VIE DE CHARBONNIER VUE A TRAVERS SES HABITANTS

1^{er} épisode : CHARBONNIER dans les années 1930

Nous avons souhaité donner la parole à la génération de nos parents ou grands-parents pour que leur vécu ne tombe pas dans l'oubli. Jules MALFREYT, Nathalie OKUN et Olga FARY ont bien voulu se prêter au jeu des questions/réponses. Les écouter fût un réel plaisir et une leçon d'humilité. L'histoire de leur vie nous donne les clefs pour construire une communauté solidaire où chaque génération a sa place.

Préambule : La mine a commencé à faire venir une main d'œuvre étrangère en 1922. Le voyage était payé et chaque mineur avait un contrat de travail.

- Quand êtes-vous arrivé à CHARBONNIER ?

Nathalie : Je suis russe d'origine polonaise. Je suis arrivée en juillet 1929 avec mes parents. J'avais 2 ans. Nous sommes arrivés sans bagages après un voyage de près d'une semaine avec des arrêts fréquents pour la vérification des contrats et le ravitaillement. Nous avons été accueillis à la gare par une calèche tirée par un cheval. Nous avons été logés rue Germinal (cité minière nord).

Jules : Je suis né à Charbonnier en 1921, le 9 Août. Ma mère était originaire de CHARBONNIER, mon père de MORIAT. Nous habitons dans une ferme, mes parents étaient agriculteurs. J'étais le troisième, après est née une petite sœur.

Olga : Je suis polonaise d'origine ukrainienne. Mon père est arrivé seul en 1926 pour travailler à la mine. Ma mère, mon frère et moi sommes arrivés en 1928. J'avais 4 ans. Les mines nous ont logés à l'Aristo. La maison comprenait 4 logements pour famille de mineurs. Dans le café bistrot en face de notre maison, il y avait 2 filles de 13 et 14 ans avec lesquelles mon frère et moi nous jouions. Grâce à elles, nous avons appris le français très rapidement.



- Comment était perçue l'arrivée importante de familles d'origine étrangère ?

Nathalie : à l'époque, les étrangers n'étaient pas mal accueillis, malgré les difficultés de langage. A la mine, ils se comprenaient suffisamment pour faire faire les plus mauvais boulots aux nouveaux arrivants. Il y avait même des bizutages à la mine comme ramasser les cafards dans des boîtes ou bien mettre des bottes aux ânes (avec le risque de prendre des coups de pied !) Une des expressions était : « pousse polonais, français fatigués ! »

Jules : j'ai un souvenir plus mitigé. Ce ne fût pas un accueil spontané. Face à cette arrivée massive d'étrangers, les habitants du village réagirent par de la méfiance. Dans mes souvenirs, ce sont les

Italiens qui arrivèrent en premier et ils furent intégrés assez rapidement, pour les autres communautés, ce fut plus long. Chacun vivait dans un monde différent. Les échanges pouvaient être aigres-doux. Il y avait une cantine italienne et une cantine serbe (à la cour des miracles). Mon père, maire à l'époque, dût intervenir plusieurs fois pour régler des différends entre des familles.

Olga : je me souviens d'un accueil chaleureux. Les mineurs formaient une famille. A Charbonnier par exemple, le lieu de rendez-vous était le bistrot Fabre. Les mineurs y laissaient leur vélo, buvaient un canon et partaient au boulot. Ils y partageaient leurs joies et leurs soucis jusqu'à la fermeture du puits Saint-Alexandre en 1942.

Nathalie : c'est vrai que cette solidarité s'exerçait surtout dans les cités minières. Mais à l'école, entre enfants, je ne ressentais pas de différences ... les petits français partageaient le chewing-gum qu'ils avaient dans la bouche : on se régalaient A 12 ans comme il n'existait de bourse pour les étrangers, j'ai dû quitter l'école avec le 1^{er} prix de rédaction et 1^{ère} du canton au certificat d'études, sans trop me fouler d'après mon instituteur ...

Olga : Je me rappelle encore le nom de l'institutrice qui accueillait les enfants dans le vieux bâtiment. C'était Melle COUDERAT devenue Mme BONNETON. Elle devait enseigner à 70 enfants et ceux-ci, quelque soit leur origine, jouaient ensemble. En primaire, je m'amusais beaucoup avec Roberte et sa sœur Marie-Jeanne dans le vieux Charbonnier. Nous partions ensemble garder, moi les chèvres et elles les vaches de leur ferme.

Jules : pour les garçons, c'était différent (les classes n'étaient pas mixtes), le phénomène de bandes se faisait sentir. Dans la cour de l'école, il existait des clans, des bagarres parfois se déclenchaient et pour nous, natifs de CHARBONNIER, la cité Nord était un territoire à part. Jusqu'à l'année 1939, il y avait peu de contacts entre les enfants de mineurs et nous, les enfants d'agriculteurs.

- **Alors, comment petit à petit, la reconnaissance de toutes ces communautés et l'intégration dans le village a pu s'opérer ?**

Nathalie : pour les enfants, ce fut grâce à l'école mais pour les hommes, les bistrots jouèrent un rôle important. Même si certaines anecdotes pourraient prêter à rire : les étrangers ne connaissaient pas le vin. Ils buvaient de l'alcool ou de la bière et beaucoup de café léger. Ils en emportaient au fond de la mine mais très vite, ils se sont mis au vin comme les français ...

Jules : Les bistrots, qui étaient très nombreux, c'est sûr, encourageaient les échanges. Mais il y avait aussi des fêtes importantes où tout le village se réunissait (hommes, femmes et enfants) comme la Sainte BARBE, jour chômé pour les mineurs. On commençait par la messe avec une bouteille de vin offerte à chaque mineur puis tout le monde se réunissait à la salle des fêtes pour un bal.

Nathalie : Il y avait aussi le bal pour la fête patronale qui se déroulait place du 1^{er} mai et les fêtes de Noël et de Pâques.

Jules : c'est certainement grâce à ces fêtes que les jeunes de différentes communautés se sont découverts, appréciés et certains se sont mariés.

Olga : pour les hommes et les enfants, l'apprentissage du français et leur intégration furent assez rapide. Mais les femmes qui restaient à la maison, même si certaines allaient travailler dans les champs, eurent toute leur vie de grosses difficultés à utiliser le français. Même si elles le comprenaient, elles continuèrent à s'exprimer dans leur langue maternelle.

- **Comment était la vie quotidienne à cette époque où le village possédait un lavoir, un four à pain et où les mineurs étaient payés à la quinzaine ?**

Nathalie : dans notre logement rue germinale, nous n'avions pas d'eau, ni d'évier dans la maison. Les WC étaient dans la cour. Nous avions une paillasse comme lit et un fourneau en ferraille comme

chauffage. Au boulot pas de douche, les mineurs rentraient tout noir. Les femmes les attendaient après avoir traîné et chauffé l'eau pour les laver.

Olga : grâce à la mine, l'eau est arrivée dans les maisons de la cité en 1963. Ce fut un moment très important...l'arrivée du confort.

Jules : dans les fermes, la vie était semblable. Il fallait aller chercher l'eau à la fontaine ou la tirer au puits. Les enfants très jeunes aidaient leurs parents aux travaux des champs.

Olga : pour pouvoir manger, chaque famille de mineur faisait son potager à l'enclos ou au stade et élevait des animaux.

Nathalie : pendant la guerre 39-45, c'est dans les souterrains du château que les parents, malgré l'interdiction, élevèrent dans le secret, volailles, lapins, cochons ...



- 80 ans ont passé ...

Jules : petit à petit, le monde paysan s'est ouvert et je pense que c'est grâce à l'arrivée d'une dizaine de famille de Sarrois en 1935 (réfugiés politiques opposés à l'annexion de la SARRE par Hitler). Ils furent logés soit dans les fermes soit à la cité minière. Pour la plupart, ils restèrent jusqu'à la fin de la guerre.

Nathalie : dans ma jeunesse, la vie quotidienne n'était pas facile comme maintenant. Les châtiments corporels pleuvaient et j'ai dû aller travailler à 12 ans ... Charbonnier a beaucoup changé mais on n'est pas plus heureux. Dommage que la commune nous ait privé du dernier souvenir minier qui restait : le chevalement, on était très attaché à ce peu de ferraille. Bien sûr, il y a la lumière dans les rues, une belle salle polyvalente et bientôt j'espère une supérette ! Mais quelle famille de nos jours prendrait en pension pour les repas des mineurs célibataires ?

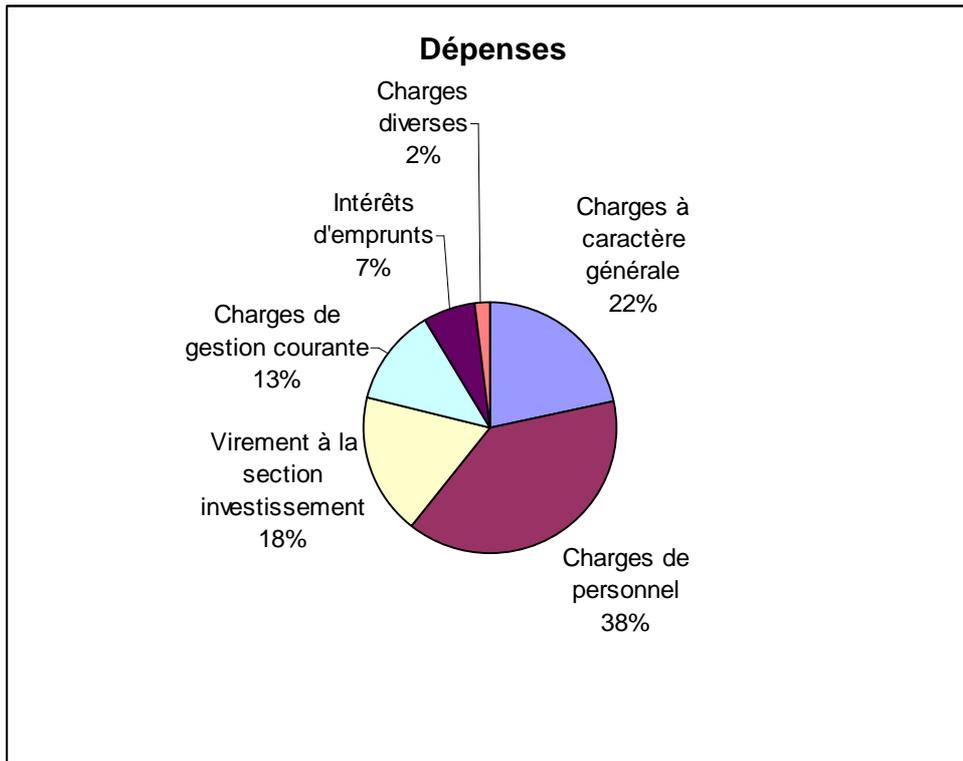
Olga : c'est vrai que dans ma jeunesse, la vie était dure. J'ai quitté l'école à 14 ans pour travailler comme employée de maison et mon frère est descendu dans la mine. Mais quand un drame arrivait comme la mort de mon père tué par un éboulement à la mine et celles de mes 2 petites sœurs, il y eu autour de nous une chaleur humaine. La solidarité n'était pas un vain mot. Dès qu'un malheur frappait une famille, l'entraide fonctionnait, on se sentait entouré et le peu qu'on avait, on le partageait. Mon plus grand bonheur est de demeurer encore rue germinal. Le confort est arrivé dans les maisons, dans le village mais j'ai la nostalgie de la convivialité de ma jeunesse.

Jules : bien sûr, le confort matériel a facilité la vie quotidienne mais je trouve le monde actuel très compliqué. J'ai la nostalgie de ces dimanches où 3 à 4 familles descendaient à « la petite eau » pour un pique-nique avec accordéons et chansons. C'étaient des belles journées ! Cette convivialité a disparu. Les contacts avec les voisins se sont raréfiés. Je ne me reconnais pas dans cette société individualiste où l'entraide a disparu.

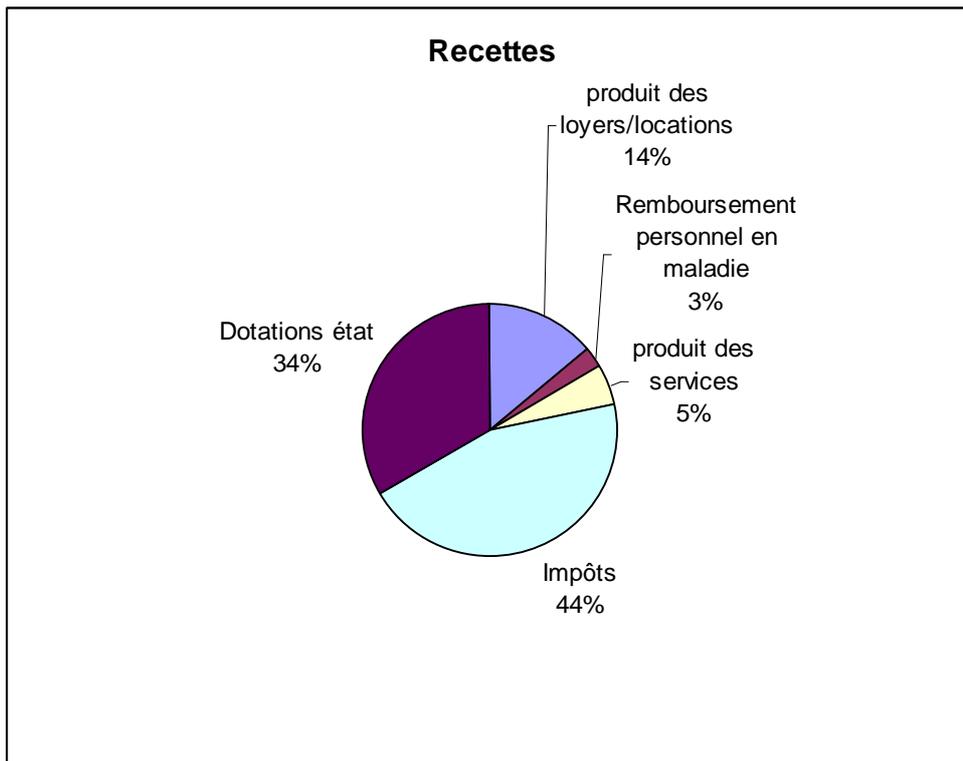
Propos recueillis par Nicole LESAIN, Marie-Laure JACQUET et Gilles ZAJIC

QUELQUES CHIFFRES POUR 2010

Budget de fonctionnement



Le budget total est de 512 812 € en dépenses et en recettes. Nous avons décidé d'augmenter les impôts locaux de 1% car ils restent notre principale recette pour financer nos investissements. Cette augmentation représente environ 1800 €.



Suite au désengagement progressif de l'état, le budget 2010 est quasiment équivalent au réalisé 2009. Cela impose une gestion stricte de tous nos postes de dépenses.

Budget d'investissement

Il s'élève cette année à 596 691 €. 72% sont consacrés aux travaux et 16 % au remboursement du capital des emprunts. Nous avons déjà fait l'acquisition d'un microtracteur, de norvégiennes électriques pour le transport des repas de la cantine et nous prévoyons l'achat d'un nouveau frigo pour la salle polyvalente.

Les gros travaux seront essentiellement la réfection du mur du cimetière (environ 100 000€), la mise aux normes d'un atelier artisanal et le solde des travaux de l'école primaire.

Nous avons 2 études en cours : l'aménagement du bourg (PAB) et la révision du plan local d'urbanisme (PLU).

« UN SITE D'IMPORTANCE EXCEPTIONNELLE »

C'est le qualificatif employé par Mr le Préfet de la Région Auvergne, Préfet du département du Puy-de-Dôme, dans le refus du permis de construire déposé par la société « sablière de Beaulieu » sur la zone archéologique de la Croix de la Pierre, le 19 Février 2010 .

C'est aussi ce que nous a démontré, le 2 Avril, à la salle polyvalente, M. Bertrand DOUSTEYSSIER, ingénieur d'études et archéologue au centre d'histoire de l'Université Blaise Pascal. En 2005, avec l'aide de la prospection aérienne, il a prouvé l'existence d'une agglomération antique Arverne d'au moins 13 ha, sur les communes de Charbonnier et Beaulieu.

Devant une nombreuse assistance, composée d'habitants de Charbonnier, de Beaulieu, d'élus dont M. Maurice MESTRE, conseiller général et M. Denis Legendre, président de la Communauté de communes, M. DOUSTEYSSIER a présenté le site Antique Arverne de la Croix de la Pierre. Il est connu depuis le 19ème siècle. Enormément d'objets divers, de céramiques et de monnaies provenant du site sont conservés dans des collections publiques et privées. On savait qu'il existait un site gallo-romain mais sans qu'il soit véritablement caractérisé. Ce sont les photographies aériennes prises par le Centre d'Etudes et de Recherches d'Archéologie Aérienne qui ont permis de découvrir l'importance de ce site. Sur ces photos, on distingue très clairement le tracé d'une portion de la voie romaine Clermont-Ferrand- Augustonemetum/Saint-Paulien- Ruessio sur près de 1km. On remarque aussi de part et d'autre de la voie des traces parallèles ou perpendiculaires correspondant au tracé de l'agglomération elle-même, avec des bâtiments et des rues. Parmi ces édifices identifiés se distingue un fanum, sanctuaire gallo-romain à double cella. Un peu à l'écart, ont été repérées les traces d'une villa contemporaine de l'agglomération. On a affaire ici, cas exceptionnel, à une agglomération du 1er et 2eme siècle complète, préservée de tout remaniement après son abandon et en bon état de conservation. Le potentiel scientifique de cette vaste zone archéologique est donc considérable et sa reconnaissance comme monument historique est particulièrement justifiée.

Le 20 août 2009, ce site majeur est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par M. le Préfet de la Région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme.

Le 25 janvier 2010, la Commission Nationale des Monuments Historiques, à la majorité, se prononce pour le classement au titre des Monuments Historiques.

Pourtant, le 19 février 2010, grâce à la modification du Plan d'Occupation des Sols de Beaulieu, la société « Sablière de Beaulieu », a déposé un permis de construire sur une grande partie du site.

Descriptif :

- installation de machines d'extraction, garage atelier, base de vie, bascule sur une superficie de 5640m²
- Travaux et projet d'aménagement : affouillement profondeur 25m, exhaussement hauteur 3m, Superficie: 32,3ha

Ce permis de construire a été refusé le 26 mars 2010 par la préfecture de la Région Auvergne. Mais nul doute que les carriers reviendront à la charge.

Pourrait-on accepter la destruction de notre patrimoine Arverne de « la Croix de la Pierre », patrimoine unique en Auvergne, au bénéfice de sociétés multinationales qui ne recherchent que le profit?

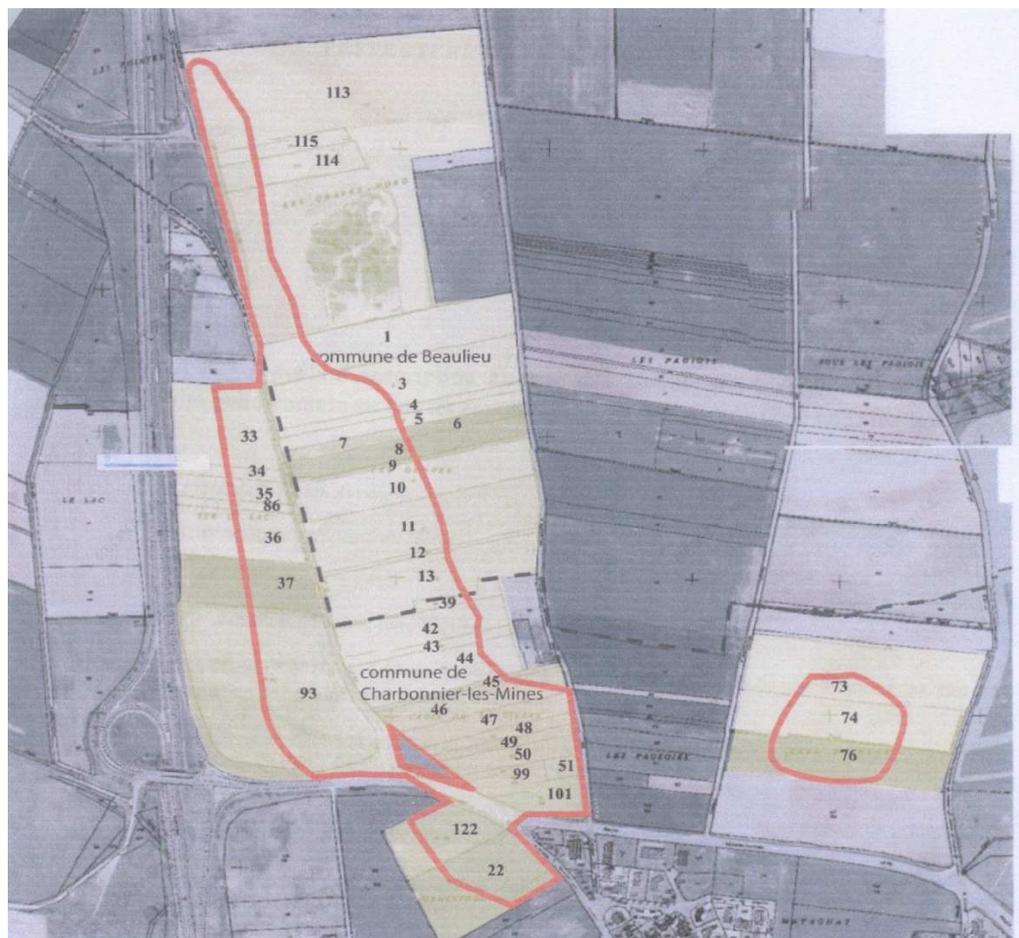
De même, pourrait-on accepter la destruction de l'église et du château de Beaulieu pour faire place à une carrière?

Restons vigilants et mobilisés contre ce projet de sablière, qui risquerait de détruire en grande partie un site antique Arverne majeur, unique, en procédure de classement Monument Historique, et qui dégraderait très fortement l'entrée de notre territoire, qui porterait gravement atteinte à notre cadre de vie et finirait en Centre d'Enfouissement de Déchets Ultimes.

Je termine en remerciant M. Bertrand Dousteysier pour son exposé ainsi que Mme Audrey Carpentier, M. Pierre Rigaud et M. Jean-Paul Ramos pour le prêt des photos et céramiques de l'exposition.

Pour complément d'information: (<http://racf.revues.org/index712.html>)

Jean-François FARY



Délimitation (en trait rouge) de la zone protégée au titre des Monuments Historiques. Les parcelles sur lesquelles se localise le site sont surlignées en jaune. Leur numérotation est indiquée par le chiffre noir. La limite des deux communes est indiquée en pointillé noir. Doc. SRA Auvergne-Juillet 2009.

ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Suite au déménagement de Mazarine, Benjamin et Maxime et à la démission de Julie, les membres du Conseil Municipal des jeunes se sont réunis le mardi 06 Avril 2010 afin de procéder à une nouvelle élection.

Ont été élus : Daniel MARQUES CARVALHO Maire, Hugo FAURE, Hugo TROCELLIER, Mathilde MARQUE, Manon SUEZ, adjoints, et Alexandre CARBOLET, Eva COSENDAI, Pauline DE AZEVEDO, Loanne MALECKI, Clara MARTINS, Laure VALLON, Noémie VECE élus comme conseillers « école primaire » et Nicolas BERTHELOT, Solène DURAND, Alexane SANTARPIA élus comme conseillers « collègue ».

Les commissions ont été supprimées afin que les Conseillers Municipaux des jeunes puissent travailler tous ensemble. Une première réunion a eu lieu afin de réfléchir sur de nouveaux projets... (Travail sur l'environnement, la sécurité routière, la culture, l'animation, la solidarité, le sport, l'aménagement et le cadre de vie...). Par le biais du conseil des jeunes, ils souhaitent s'impliquer activement sur leur commune afin d'apporter des idées nouvelles, et s'engager dans la vie de leur village.

Rendez-vous **Samedi 25 septembre 2010 à partir de 13h30 devant la Mairie de Charbonnier les Mines** pour participer à la 13^{ème} édition de « NETTOYONS LA NATURE » en partenariat avec les établissements Leclerc. Le Conseil Municipal des Jeunes vous attend plus nombreux que l'année dernière. Nous comptons sur vous : faites le bon geste « nettoyons notre commune » et agissons ensemble.



Bois d'Acacia novembre 2009 quelques mois après l'opération « Nettoyons La Nature » qui s'est déroulé en septembre 2009 !!!

Laurent LASCOVITCH

APPEL AU CIVISME

Il est rappelé aux administrés et aux professionnels qu'il est interdit de déverser ses déchets verts (gazon, branches) n'importe où (trottoirs, pré)

N'oublions pas que nous disposons sur la Commune d'une plate forme de déchets verts qui accepte ce genre de déchets. Elle est ouverte le lundi matin et vendredi après-midi pour les habitants de la commune. Ce service est gratuit pour les particuliers : ☎04-73-54-15-96

A Brassac les Mines, nous avons également la possibilité d'utiliser la déchetterie qui est ouverte en continu pendant les mois d'été.

14 JUILLET 2010

La cérémonie du 14 juillet 2010 est l'occasion de célébrer la Fête Nationale, les sociétés locales participantes et le conseil Municipal vous proposent de se retrouver tout au long de cette journée.

Au programme.

- A **11h00**, départ de la Mairie pour le Traditionnel défilé du 14 juillet avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts,
- A **18h30**, dans la cour de la salle polyvalente, les bénévoles, les sociétés locales participantes ainsi que le Conseil Municipal vous convient à venir participer pour la 6^{ème} année consécutive à un Repas GALLO ROMAIN, la réservation ci-jointe est à retourner en Mairie avant le 26 juin 2010.
- A **21h30**, animation avec le folklore la bourrée de l'Alagnon et distribution des lampions devant la cour de la salle polyvalente pour la retraite aux flambeaux,
- A **23h00**, rendez-vous Chemin de Bellevue pour le Feu d'Artifice. Ensuite, une soirée dansante animée par l'Orchestre Edelweiss et financée par la municipalité vous sera proposée dans la salle polyvalente,

VENEZ NOMBREUX,

ECOLE

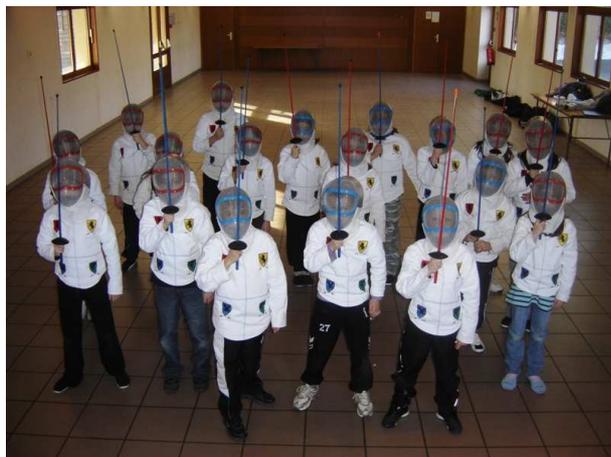
- Le vendredi 21 mai, Didier Audinet (notre professeur de musique) a organisé un regroupement musical de toutes les classes dans lesquelles il intervient sur la Communauté de communes. Ce concert s'est déroulé à St Germain-Lembron sur la place du Désert. Les enfants par tranche d'âge (cycle 2 et cycle 3) ont interprété successivement certaines des chansons apprises tout au long de l'année avec un regroupement pour le final.



- Le mardi 25 mai, les enfants, de la grande section de maternelle au CM2, ont participé à un cross inter-écoles au Breuil/Couze organisé par notre conseillère pédagogique de sport. Selon leur âge, les enfants ont couru de 400 m à 1 200 m.

- Le vendredi 28 mai, la classe maternelle s'est rendu au festival Artd'Ecole à Parentignat. Ce festival s'est déroulé sur quatre jours du 28 mai au 01 juin avec la participation de 59 écoles et de 131 classes du département. C'était l'occasion de faire découvrir aux enfants de nombreux projets artistiques dans tous les domaines : théâtre, musique, chorale, arts plastiques ...

- Au cours du 2^e trimestre de cette année scolaire, les élèves des deux classes CE1/CE2 et CM1/CM2 ont pratiqué l'escrime et plus particulièrement le fleuret grâce au prêt d'une valise pédagogique contenant tout le matériel nécessaire à la pratique de ce sport. Les élèves de ces classes ont participé à un regroupement départemental de l'USEP à Riom (63) le 28 mai. Cela a conclu de façon intéressante le cycle de travail accompli dans ce domaine.



- Cette année, pour le traditionnel voyage scolaire de fin d'année, les enfants de l'école (de la maternelle au CM2) se rendront le 15 juin au château de Murol pour assister à une visite animée composée de saynètes de la vie quotidienne du château au Moyen-âge, de combats de chevaliers et de bien d'autres choses encore... Deux bus affrétés par la Municipalité sont nécessaires pour transporter les 80 élèves de l'école et leurs accompagnateurs.

- La fête de l'école est fixée au samedi 26 juin à 14h. La 1^{ère} partie sera animée par Didier Audinet (intervenant en musique) avec la participation de musiciens bénévoles. Les enfants présenteront une partie de leur travail réalisé cette année en classe. En 2^{ème} partie, le spectacle se poursuivra avec une autre réalisation des élèves par classe. Et pour finir agréablement l'après midi, les enseignants et les représentants de parents d'élèves ont prévu de mettre en place une kermesse.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'école :
<http://www3.ac-clermont.fr/etabliss/ecole-charbonnier-les-mines/>

ECHOS DU C.C.A.S.

Les Aînés ont profité d'une belle journée.....C'est pour la nouvelle année, dans la salle polyvalente que Monsieur le Maire, les conseillers municipaux et les membres du C.C.A.S. ont invité les anciens de notre Commune à un repas.

Merci aux enfants de l'école primaire qui avaient fabriqué, dans le plus grand secret, de magnifiques menus aux couleurs chatoyantes pour décorer les tables.

Pour le dessert, tradition oblige, la galette des Rois avait remplacé la bûche de Noël. Certains sont devenus Rois ou Reines d'un jour. Enfin, ceux qui le souhaitaient ont pu danser et chanter au son d'un orchestre musette performant.

Ce fut une belle journée pour les personnes présentes. A ceux qui n'avaient pas pu faire le déplacement, des colis festifs ont été offerts, distribués par Monsieur le Maire, les conseillers municipaux et surtout les enfants du conseil municipal des jeunes. A eux, un grand merci.

Et à l'année prochaine.

A l'initiative du C.C.A.S., 8 jeunes de la Commune, âgés de 14 à 19 ans ont souhaité suivre les cours au PSC1 (prévention et secours civique niveau 1). M. DELORME, formateur de la Croix Rouge d'Issoire a assuré cette formation le samedi matin de 9 H à 12 H durant 3 séances au mois de mars.

Grâce à leur assiduité et leur sérieux, ces jeunes, Jordane MANCEAU (absent sur la photo), Maxime BAUDOUIN, Mickaël PELISSIER, Manon SUEZ, Cindy et Floriane HOFFSTETTER, Nicolas BERTHELOT et Maxime CARRION ont obtenu leur diplôme. Ce diplôme fut remis officiellement en mairie en présence de Monsieur le Maire, d'élus et de quelques parents.



INFO :le don du sang se déroulera à la salle polyvalente de Charbonnier les Mines, le vendredi 25 juin 2010 de 16h30 à 19h30. Une collation sera offerte.

COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES.....

Des avancées

Le quartier commercial, rue du puits Saint Alexandre va pouvoir sortir de terre, l'Etat participant au financement au titre du FISAC. La Communauté de Communes peut débiter les travaux estimés à 689 850 € H.T.. L'appel d'offres aux entreprises a été lancé et se décompose en 13 lots.

Des changements

Suite aux questionnaires distribués aux familles, le Conseil communautaire acte l'ouverture du centre de loisirs les mercredis (hors vacances scolaires) à partir du 15 septembre 2010.

En raison du manque d'inscription aux ateliers périscolaires, le Conseil a décidé de ne plus programmer d'ateliers pour le 3^{ème} trimestre scolaire.

INFOS DIVERSES

Association protectrice des animaux du Puy de dôme

L'association protectrice des animaux a mis en place un programme de stérilisation et de suivi sanitaire des chats sans maître qui vivent en liberté dans la rue. Après contrôle de leur état de santé, les chats sont stérilisés puis relâchés sur leur lieu de vie où ils peuvent être nourris par les habitants du quartier, sensibles à leur détresse.

Pour tout renseignement, s'adresser à

SOS Animaux - BP 168 - 63500 ISSOIRE ☎04.73.71.62.43

Ou A.P.A. de GERZAT ☎04.73 .91.35.36

Quelle eau buvons-nous ?

Le SIVOM, par son rapport annuel (consultable en mairie), a établi le bilan des résultats concernant la qualité de l'eau potable de notre Commune.

Ce bilan sanitaire est tout à fait positif et laisse apparaître une eau conforme aux normes « eaux de distribution » :

« Très bonne qualité bactériologique, eau douce très peu calcaire contenant peu ou pas de nitrates, et aucun pesticide ».

Le niveau de sécurité offert par le réseau est satisfaisant. Toutefois, si vous avez des canalisations intérieures en plomb, et, dans l'attente de leur remplacement, laissez couler l'eau quelques minutes avant de l'utiliser pour la boisson.

Retraite complémentaires

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire, ARCCO, AGIRC ou IRCANTEC c'est simple, contactez un conseiller au 0820200189 du lundi au vendredi de 09 H 00 à 18 H 00. En lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement

L'Agence départementale d'information sur le logement du Puy de Dôme (A.D.I.L.) assure une mission d'information et de conseil sur l'ensemble des questions liées à l'habitat. C'est un service gratuit au service du public. En plus, de conseils juridiques, financiers et fiscaux depuis l'année 2000, elle a la mission « espace INFO ENERGIE ». Elle propose des solutions pour :

- Mieux maîtriser les consommations d'énergie
- Recouvrir aux énergies renouvelables

Elle renseigne sur

- La qualité dans la construction

- Les aides financières existantes

Pour contacter les conseillers de l'ADIL 63, Numéro Vert ☎ 0800 503 893 (Appel gratuit) ou
Maison de l'Habitat - 129 Avenue de la République - 63100 CLERMONT FERRAND
Fax 04.73.42.30.78 - mail: contact@adil63.org - site: www.adil63.org
Permanences de 08 H30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 30, tous les jours sauf le lundi matin

Développement durable

Nous reconduisons pour l'année 2010 les subventions pour le développement durable, à savoir une aide maximum de :

- 50 € (maxi) par foyer pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie d'un minimum de 500l
- 15 € par foyer pour l'achat d'un bio composteur.

Le cumul des 2 subventions est possible.

Le versement se fera sur présentation des factures en 2 fois dans l'année (juin et octobre 2010).

BIBLIOTHEQUE

Depuis plusieurs mois, la bibliothèque municipale a intégré un nouveau local situé au bout de l'école, près du rond-point avec une entrée indépendante côté place de la Liberté. Etant de plain pied, l'accès en est très commode.

C'est un service gratuit, offert à tous, qui fonctionne toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires le **Samedi de 14h00 à 15h00 et le Mercredi de 13h00 à 14h00**.

Le passage régulier du bibliobus trois fois par an, complété par un service de réservation, ainsi que les achats et les dons permettent d'élargir et de renouveler les possibilités de choix, pour tous les goûts, tous les âges et pour le plaisir de chacun.

Outre les romans, policiers, BD, documentaires (sur tous les sujets) on peut emprunter des CD et quelques DVD.

Un service à domicile est possible, pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

N'hésitez pas à venir ou à vous renseigner.

Les responsables :

Mme LEW ☎04.73.54.32.67 et Mme TIXIER ☎04.73.54.06.37

L'équipe municipale vous souhaite
bonnes vacances à tous !

Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Pascal BERTHELOT, Nicole LESAIN, Marie-Laure JACQUET, Gilles ZAJIC, Sébastien PAULET, Jean-François FARY, Laurent LASCOVITCH.

Conception, assemblage : Nicole LESAIN, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY, Hélène MESTRE et Gilles ZAJIC

Tirage : 450 exemplaires à Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr - Tel : 04.73.54.05.24